

Alterre Bourgogne

Agence pour l'environnement
et le développement soutenable



Rapport d'activités 2014



SOMMAIRE

Message du président	p.3
VIE ASSOCIATIVE	p.4
Projet associatif	
Orientations triennales	
Projets européens	
Le Conseil d'administration	
Le budget	
Le Conseil scientifique	
L'implication d'Alterre dans le RARE	
L'équipe	
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES	p.8
Élaboration de la Stratégie régionale pour la biodiversité	
Préfiguration de l'Observatoire régional de la biodiversité	
Animation du réseau Bocages de Bourgogne	
Mission prospective d'évaluation du capital naturel bourguignon	
Animation du réseau Captages	
ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER	p.11
Élargissement de l'Observatoire climat énergie de Bourgogne	
Coordination du projet HYCCARE	
Évaluation expérimentale de l'effet d'îlot de chaleur urbain	
SOUTENIR L'ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	p.14
Co-construction de Plani'Sffere	
Animation et coordination de la plate-forme de partage des ressources en EEDD	
Mobilisation autour des Campagnes de l'EEDD sur la Trame verte et bleue	
Organisation du 5 ^e séminaire SFFERE	
PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	p.16
Valorisation de <i>Bon pied, bon air</i>	
Alimentation de la plate-forme santé-environnement eSET Bourgogne	
FAVORISER LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	p.17
Valorisation de l'analyse de flux de matières et d'énergie	
Sensibilisation à l'économie circulaire	
Co-animation du Comité régional des territoires en démarche d'Agenda 21	
Appui pédagogique à la démarche Écosffere	
GÉRER ET PRÉVENIR LES DÉCHETS	p.20
Co-animation de l'Observatoire régional déchets	
Estimation du gisement des déchets d'activités économiques	
Accompagnement méthodologique des collectivités pour le suivi de leur programme ou plan de prévention	
COMMUNIQUER ET INFORMER	p.21
Faire connaître les actions de l'agence	
Fournir des synthèses d'enjeux	
Ouvrir la réflexion sur des questions émergentes	
Être centre de ressources	
Le développement soutenable au sein de l'agence.....	p.23
Les productions 2014	p.24



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

La biodiversité a été l'un des thèmes majeurs de l'année 2014, avec la participation d'Alterre Bourgogne aux travaux ayant abouti à deux éléments structurants que sont le Schéma régional de cohérence écologique et la Stratégie régionale pour la biodiversité. La préfiguration de l'Observatoire de la biodiversité étant, quant à elle, réalisée dans le même temps.

2014 marque également la première année de travail de l'Observatoire climat énergie de Bourgogne avec la signature de la charte partenariale qui a eu lieu le 14 décembre.

La vie interne de l'association a été riche aussi autour d'une part, des orientations triennales et d'autre part, du projet associatif, dont la conclusion s'est faite le 15 avril dernier. Autre événement d'importance, la signature marquant l'achat de nouveaux locaux dans lesquels l'association s'installera fin août 2015.

Qu'il me soit permis de remercier ici les efforts que fournissent tous les salariés d'Alterre autour de sa directrice pour que, année après année, nos partenaires continuent de trouver les réponses aux questions écologiques qui se posent à nos territoires.

Jean-Patrick Masson

Alterre Bourgogne est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne. Créée en 2006 sur les bases de l'OREB (Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne), Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par le Conseil régional de Bourgogne, l'ADEME, l'État et l'Europe à travers le fonds FEDER.

Alterre Bourgogne a pour mission de mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons. Ses actions sont de 3 types :

- Observation de l'environnement et contribution à l'évaluation de politiques publiques ;
- Accompagnement de territoires dans leurs projets et démarches de développement durable ;
- Développement de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

L'agence agit en direction d'un large public : collectivités territoriales, administrations, associations, organisations socioprofessionnelles, chambres consulaires, professionnels de l'éducation et de la formation, entreprises... Elle contribue à développer leurs connaissances sur les différents sujets de l'environnement, en favorisant le croisement d'expertises ; elle produit des outils de sensibilisation et d'aide à la décision ; elle propose un appui technique et méthodologique.

Plate-forme de dialogue et de partage, l'agence favorise les partenariats dans l'objectif de susciter des initiatives qu'elle accompagne et qu'elle valorise. Alterre Bourgogne est aussi un centre de ressources sur l'environnement et le développement durable avec notamment un service de documentation ouvert au public.

Signification des pictos :



Appui méthodologique



Animation de réseau



Mission prospective



Observation-évaluation



Coordination



Sensibilisation-action

VIE ASSOCIATIVE

Projet associatif

Suite à une réflexion lancée en 2012 sur les évolutions possibles du mode de financement de l'agence, qui a bénéficié de l'appui du dispositif local d'accompagnement (DLA) de Dijon, un groupe de travail composé de plusieurs membres du Conseil d'administration a travaillé à des propositions qui ont permis au Bureau d'élaborer le projet associatif d'Alterre, validé par le Conseil d'administration le 15 avril 2014. La finalité d'Alterre est désormais décrite en ces termes : « Contribuer à une transformation qualitative des relations entre les Hommes, et entre les Hommes et leur environnement en Bourgogne, vers un développement soutenable. »

Orientations triennales

Alterre a organisé la 3^e édition de son séminaire d'orientations triennales le 6 juin, à Dijon. Une soixantaine d'acteurs bourguignons impliqués ou fortement intéressés par les travaux d'Alterre se sont réunis pour s'exprimer et échanger sur le périmètre d'action de l'agence et les partenariats tissés sur le territoire. Trois ateliers étaient consacrés aux grandes missions de l'agence : observation-évaluation, accompagnement et éducation. Deux autres portaient sur les approches innovantes, et les publics cibles et échelles d'intervention. L'ensemble des propositions a fait l'objet d'une synthèse, débattue avec les partenaires financeurs et le Bureau le 23 juillet, qui a permis d'établir le

projet d'orientations 2015-2017, lui-même validé par le Conseil d'administration le 13 février 2015.



Projets européens

L'agence est en veille et cherche à monter en compétences sur les dynamiques partenariales de projets européens, dans un triple objectif : rayonner au-delà des frontières régionales, s'enrichir des approches et expériences innovantes menées par d'autres et identifier de nouvelles sources de financement.

Concrètement, l'action d'Alterre s'est traduite par :

- Une veille sur les différents programmes européens et leur évolution dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020.
- La participation à la réunion interrégionale Bourgogne - Franche-Comté (25 septembre à Besançon) au sein du groupe de travail « environnement » de l'association BFCE, et des échanges avec différents acteurs locaux pouvant être intéressés par un programme européen.

- L'élaboration du programme de développement européen (PDE) d'Alterre : un document qui présente les objectifs visés par l'agence et les bénéfices attendus.

- La recherche d'informations sur le programme Erasmus + et un dépôt de candidature pour 2015.

Au cours de l'année, Alterre a également été contactée par différents partenaires pour une éventuelle implication dans des projets européens. Mais l'agence a décliné ces propositions les jugeant trop éloignées de ses axes d'actions et de ses priorités. Enfin, à l'échelon régional, Alterre a suivi la finalisation puis le lancement des programmes européens structurels pour la période 2014-2020 (FEDER, FEADER).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège 1 : Collectivités locales, EPCI et associations les représentant

- Jean-Patrick Masson (Grand Dijon), Président
- Stéphane Woynaroski (Conseil régional)
- Dominique Lapôtre (Conseil régional)
- Conseil économique, social et environnemental régional
- Parc naturel régional du Morvan
- Ville de Chalon-sur-Saône
- Alain Cordier (Conseil régional)
- Serge Grappin (Conseil régional)
- Philippe Hervieu (Conseil régional)
- Karim Khatri (Conseil régional)
- Isabelle Lajoux (Conseil régional)
- Association des maires de Côte-d'Or
- Communauté urbaine Creusot-Montceau

Collège 2 : Associations loi 1901

- Autun Morvan écologie
- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- CRAJEP - CEMEA - Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- BER - Bourgogne énergies renouvelables
- CLAPEN 21 - Comité de liaison des associations et des personnes pour la protection de l'environnement et de la nature en Côte-d'Or
- UFC-Que Choisir Bourgogne

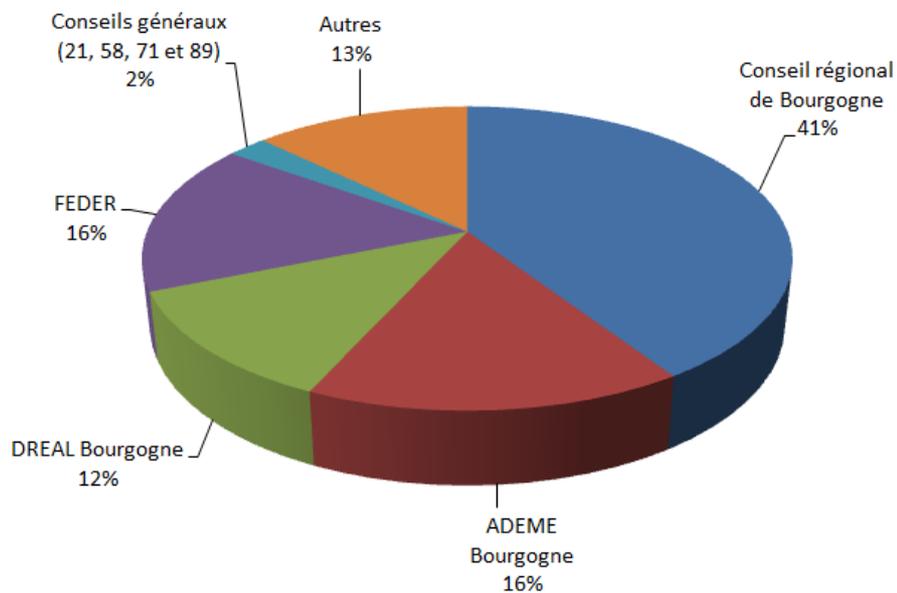
Collège 3 : Établissements publics

- ADEME Bourgogne
- Chambre d'agriculture de Bourgogne
- ONF – Office national des forêts
- Université de Bourgogne

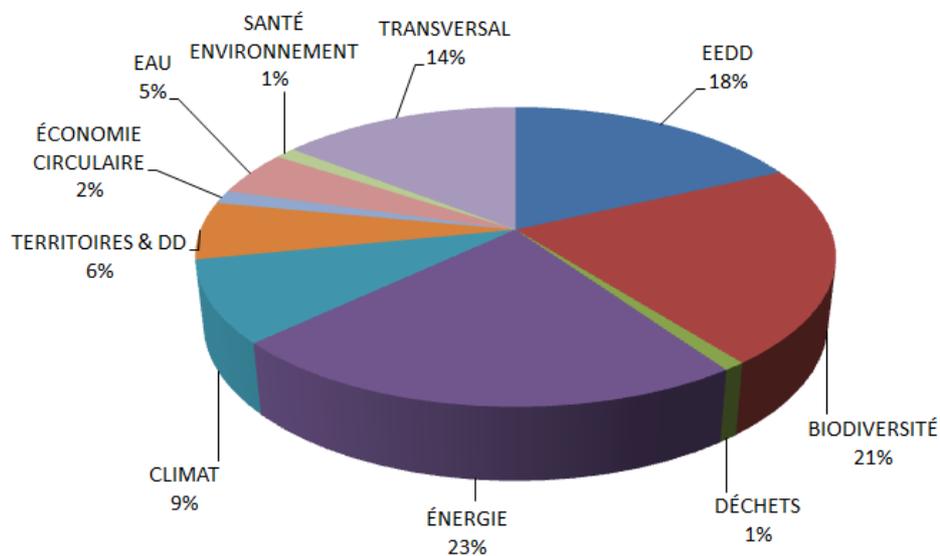
LE BUDGET DE L'AGENCE

- Total des recettes arrondies : 1 120 000 €
- Total des dépenses arrondies : 1 116 000 €

Origine des financements



Répartition par thématique



Réunions statutaires

- 1 assemblée générale, le 13 mai, à Auxerre
- 2 réunions du Conseil d'administration
- 1 réunion de Bureau

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Ayant pour objectif de renforcer l'assise technique et scientifique de l'agence, le Conseil scientifique d'Alterre a un rôle consultatif, apporte des éclairages, et émet des avis et des suggestions sur le programme de travail de l'agence. Il doit lui venir en appui pour lui permettre de rester innovante, d'être en veille sur les questions émergentes, d'avoir une vision prospective des enjeux et d'élargir son spectre d'action pour investir les différents champs du développement durable. Le Conseil scientifique d'Alterre est composé des personnes suivantes :

• Biodiversité

François Letourneux, président de la commission des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

• Dynamiques Territoriales

Francis Aubert, professeur d'économie, AgroSup Dijon

Sabine Barles, urbaniste, professeur des universités, Université Paris 1

Matthieu Flonneau, maître de conférences en Histoire contemporaine, Université Paris 1

André Larceneux, professeur de géographie, Université de Bourgogne

• Écologie

Patrice Notteghem, ethno-écologue

• Économie

Pierre Calame, président du Conseil de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme

Jean Cavailhès, ingénieur agronome et économiste, directeur de recherche, INRA Bourgogne

• Philosophie

Catherine Clément, agrégée de philosophie, fondatrice et directrice de l'université populaire du musée du Quai Branly

• Énergie et Climat

Thomas Guéret, ingénieur spécialiste des économies d'énergie et de la lutte contre le changement climatique

Yves Richard, professeur, centre de recherches de climatologie, CNRS / Université de Bourgogne

• Santé & Environnement

Isabelle Millot, médecin en santé publique, ORS / IREPS Bourgogne

Jean-Pierre Besancenot, directeur de recherche honoraire au CNRS

• Sciences de l'éducation

Sylvie Kergreis, docteur en psychologie sociale et environnementale

Christine Partoune, Université de Liège, unité de géographie économique et sociale

L'IMPLICATION D'ALTERRE DANS LE RARE



Alterre fait partie du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, une association loi 1901 créée en 1995, qui regroupe aujourd'hui 12 agences régionales. Le RARE poursuit quatre grands objectifs :

- **Être une interface** sur les questions relatives aux politiques de développement durable entre les agences régionales et les acteurs institutionnels au niveau national ;
- **Valoriser la richesse** constituée par l'ensemble des savoir-faire des agences à travers des actions communes de sensibilisation, d'animation, d'évaluation et d'observation.
- **Être un espace d'échanges** d'expériences, de savoirs et de savoir-faire pour les agences régionales ;
- **Élaborer des outils** partagés et harmoniser les approches méthodologiques entre les agences.

Depuis février 2014, le président du RARE est Serge Nocodie, président de Rhône-Alpes énergie environnement (RAEE). Cette année, l'implication d'Alterre s'est traduite par la participation du président et de la directrice aux réunions statutaires et à la réflexion engagée sur la gouvernance du réseau. Plusieurs membres de l'équipe d'Alterre ont également été actifs au sein des groupes de travail inter-agences, dont l'expertise est fréquemment sollicitée au niveau national :

- **le groupe Développement durable** a pris part aux travaux animés par le ministère de l'Écologie dans le cadre de la réflexion sur les « Agenda 21 de demain » ; il a contribué à la consultation publique pour la SNTEDD* 2015-2020 ; et il a élaboré une charte de coopération avec le Commissariat général au développement durable (CGDD) autour du déploiement des « Agendas 21 de demain » et la mise en œuvre de la SNTEDD 2015-2020.

- **le groupe Outils territoriaux énergie-climat** a contribué au Pôle de coordination sur les inventaires territoriaux (PCIT), au Comité d'expert de certification des outils inspirés de la méthode bilan carbone, au Pôle de coordination national sur les bilans gaz à effet de serre et au Comité de gouvernance base carbone. Il a également contribué aux travaux de l'Observatoire national sur le suivi de la précarité énergétique (ONPE). Une réflexion a été conduite sur la mise en place d'une démarche qualité au sein des observatoires régionaux énergie-climat. Et la question de la déclinaison régionale et locale du calcul de l'atteinte des objectifs du Paquet climat a fait l'objet d'une note méthodologique et d'échanges avec la Direction générale de l'énergie et du climat du ministère.

- **le groupe Biodiversité** a partagé et échangé autour d'une actualité riche au niveau national comme régional : Assises nationales de la biodiversité à Montpellier (23-24 juin), loi Biodiversité, observatoires régionaux, SRCE, stratégie régionales biodiversité et positionnement des agences par rapport à l'Agence française de la biodiversité.

- **le groupe Communication** a travaillé sur des outils de partage et de communication, principalement le nouveau site Internet du RARE : www.rare.fr.

*Stratégie nationale pour la transition écologique vers un développement durable

L'ÉQUIPE D'ALTERRE

Direction



Nadège Austin :
Directrice

Vie associative



Elisabeth Louis :
En charge de la comptabilité, gestion, vie associative

Contrats à durée déterminée

Anne-Cerise Tissot : chargée d'études biodiversité.
19 août 2013 - 8 septembre 2014

Laure Millet : chargée d'études Observatoire climat-énergie.
2 septembre 2014 - 31 décembre 2014

Stagiaires

Raphaël Langlois : Élève de 3^e, stage de découverte.
13 - 17 janvier 2014

Delphine de Fornel : AgroSup Dijon. Master ACTERRA. Impact du changement climatique sur la ressource en eau.
21 octobre 2013 - 14 août 2014

Lolita Enselme : Sciences Agro Bordeaux. Conception d'un guide d'accompagnement au plan de gestion du bocage en Bourgogne.
24 mars - 26 septembre 2014

Coulibaly Seydou : Université d'Auvergne. Master 2. Agriculture et changement climatique : analyse économique des stratégies possibles face aux tensions à venir sur les ressources en eau.
1^{er} avril - 20 septembre 2014

Nicoleta Dragomir : Université d'Angers. Master 2. Quelle place pour les acteurs économiques dans les Agendas 21 ?
7 avril - 30 septembre 2014

Sandra Iche : VetAgro Sup Clermont. Étude préalable à l'évaluation bourguignonne des écosystèmes et des services écosystémiques.
7 avril - 26 septembre 2014

Observation et accompagnement



Pascale Repellin :
Chargée de mission Observation-Évaluation



Hélène Toussaint :
Chargée de mission Changement climatique, Eau



Anne-Cerise Tissot :
Chargée de mission Changement climatique, Eau (arrivée le 3 novembre 2014)



David Michelin :
Chargé de mission Biodiversité



Aurélien Trioux :
Chargé de mission Territoires et Développement durable



Marie-Lise Lagnier :
Chargée d'études Énergie, Déchets

Éducation à l'environnement et au développement durable



Christine Coudurier :
Chargée de mission Éducation relative à l'environnement et au développement durable

Secrétariat de mission



Aurélie Berbey :
Secrétaire de mission

Communication, documentation, système d'information



Jean-Philippe Harand :
Responsable du système d'information



Fabienne Lapiche-Jaouen :
Chargée de l'événementiel ; en appui à la mise en œuvre des projets



Stéphanie Marquet :
Chargée de communication



Valérie Trivier :
Documentaliste

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES



Élaboration de la Stratégie régionale pour la biodiversité

En 2011, la DREAL et le conseil régional de Bourgogne ont confié à Alterre un travail d'appui méthodologique à l'élaboration d'une Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) qui constitue, pour la période 2015-2020, le cadre d'intervention commun à tous les acteurs bourguignons (État et établissements publics, collectivités, socioprofessionnels, associations, scientifiques). En 2012 et 2013, l'agence a joué son rôle de plate-forme régionale visant à structurer et coordonner, avec l'appui de l'UICN France, la bonne mise en œuvre de la démarche d'élaboration de la SRB. Le processus de concertation a donné lieu à près de 30 réunions publiques qui ont mobilisé environ 1500 personnes sur deux ans.

En 2014, l'agence a poursuivi sa mission d'appui méthodologique, technique et logistique à la DREAL et au conseil régional qui a consisté à :

- **Coordonner la rédaction et la conception de deux documents**, en tenant compte des recommandations de l'UICN France : « Orientations stratégiques et objectifs opérationnels » et « Guide d'accompagnement pour l'action » ;
- **Apporter un appui à l'organisation de la mise en consultation de la SRB** auprès du CSRPN et du Comité régional biodiversité ;
- **Rédiger le volet introductif du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)** ;
- **Apporter un appui à l'organisation de la mise en consultation du SRCE** (CSRPN, Comité régional biodiversité, collectivités, enquête publique) ;
- **Coordonner la gestion du site Internet** dédié à la démarche et de la plate-forme d'échanges réservée au comité de pilotage et au comité technique de la SRB ;



Préfiguration de l'Observatoire régional de la biodiversité

Alterre a réalisé une étude de préfiguration de l'Observatoire régional de la biodiversité, à la demande de la DREAL et du conseil régional, qui a donné lieu à un parangonnage et à des entretiens auprès de huit observatoires régionaux et de 34 acteurs bourguignons auprès desquels elle a été restituée (collectivités, services de l'État et établissements publics, socioprofessionnels, associations et organismes de recherche). Elle a permis aux pilotes de choisir un modèle d'observation et en particulier d'identifier les objectifs, les missions, les périmètres (géographique et thématique) et les publics cibles de l'observatoire.





Animation du réseau Bocages de Bourgogne

Animé par Alterre, le réseau Bocages de Bourgogne constitue une plate-forme d'échanges d'expériences et de mutualisation des connaissances qui a vocation à sensibiliser et à être force de proposition auprès des décideurs publics, socio-économiques et des citoyens. Ouvert à tous et fonctionnant sur un mode participatif, le réseau tire sa richesse de la diversité des 170 membres qui le composent (associations, collectivités, administrations, socio-professionnels, organismes consulaires...).

Cette année encore, Alterre a décliné son action autour des grands objectifs du réseau :

- **Mobiliser et sensibiliser** : L'agence a notamment apporté un appui méthodologique et technique à l'association « Station de recherche pluridisciplinaire des Metz » en vue de l'organisation des Rencontres régionales « Bocages, richesses d'avenir », qui se sont déroulées les 11 et 12 avril à Saint-Sauveur-en-Puisaye (89), et a participé à ces rencontres en tant que rapporteur d'atelier. Elle a organisé une journée de sensibilisation des acteurs locaux (élus, agriculteurs, associations...) à Saint-Usuge en Saône-et-Loire, le 3 avril, avec la collaboration de 15 partenaires (Syndicat mixte du pays de la Bresse bourguignonne, Fédération des chasseurs de Saône-et-Loire, Coopérative agricole « Bourgogne du Sud », AOMSL, entreprises de travaux forestiers, Écomusée de la Bresse bourguignonne...) et en présence de 85 participants dont 16 collectivités.

- **Améliorer la connaissance** : L'agence a coordonné la finalisation d'une étude comparative des paramètres quantitatifs relatifs à la structure du bocage bourguignon en partenariat avec AgroSup Dijon. Cette étude avait pour objectif de mesurer la faisabilité et la pertinence d'une évaluation par imagerie de télédétection, des paramètres quantitatifs relatifs à la structure du bocage (ex. : linéaire de haies, nombre de connexions) à l'échelle du territoire bourguignon. Par extrapolation, elle a permis d'estimer la faisabilité d'évaluer le potentiel de gisement en bois issu du bocage bourguignon et de mieux comprendre ses caractéristiques et ses fonctionnalités écologiques, en particulier au regard des orientations stratégiques du Schéma régional climat air énergie (SRCAE) et du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). L'agence a par ailleurs encadré un stage « Bordeaux Sciences Agro » de six mois pour la réalisation d'une étude préalable à la création d'un guide méthodologique pour l'élaboration de plans de gestion durable du bocage en partenariat, notamment, avec le conseil régional ;

- **Être en veille et faire circuler l'information** : Les manifestations (mois de la pléchie du Parc naturel régional du Morvan), appels à projets, publications diverses ont été relayés dans tout le réseau. La rubrique « Réseau Bocages de Bourgogne » du site d'Alterre a été actualisée ;

- **Animer le réseau de correspondants bocage** qui apportent un appui technique (choix des plants, techniques et coûts de plantation, modes d'entretien, etc.) aux porteurs de projets de plantation d'arbres et de haies champêtres dans le cadre de l'appel à projets « Bocage et Paysages » du conseil régional de Bourgogne.



Mission prospective d'évaluation du capital naturel bourguignon

La DREAL et le conseil régional de Bourgogne ont confié à Alterre une mission prospective autour de la thématique de la biodiversité et des services écosystémiques notamment en vue de dégager des pistes d'actions en faveur de la préservation et de la valorisation du capital naturel bourguignon. En 2009 et 2010, Alterre a initié le travail avec la collaboration de plusieurs partenaires tels que le Commissariat général au développement durable (CGDD), AgroSup Dijon, l'INRA de Dijon, le Conseil général de Saône-et-Loire et la commune de Villaines-les-Prévôtes (21).

En 2014, Alterre a réalisé **une étude préalable à la déclinaison régionale de l'Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE)**, dans le cadre d'un stage « VetAgroSup Clermont ». Un **inventaire et une cartographie des grands types d'écosystèmes et des services écosystémiques** ont été réalisés, ainsi qu'une **évaluation économique de services écologiques** (service de pollinisation, autres services marchands et non marchands relatifs aux écosystèmes « prairies », « forêts » et « zones humides ») en vue de fournir, aux décideurs publics et privés, des premiers éléments d'aide à la décision.



Animation du réseau Captages

Alterre Bourgogne, l'ARS et les trois agences de l'eau (AESN, AELB, AERMC) sont partenaires du réseau régional des acteurs de la protection de captages (réseau Captages). Celui-ci poursuit trois grands objectifs décrits dans son programme triennal (2013-2015) :

- Mettre en réseau les acteurs de l'eau (collectivités, agriculteurs, industriels, services de l'État) pour favoriser les échanges et les synergies ;
- Sensibiliser ces acteurs à la protection des captages et leur fournir des connaissances techniques et réglementaires pertinentes ;
- Capitaliser les expériences et partager les enseignements locaux.

Ce dispositif contribue au dialogue autour de questions concrètes entre les divers acteurs de territoire et l'ensemble des référents techniques et administratifs en charge des questions de pollution diffuse et de protection des captages d'eau potable. Alterre joue ainsi un rôle de facilitateur pour le passage à l'action, en fluidifiant les échanges d'expérience et le dialogue entre institutions et acteurs de territoire concernés par la protection de captages, et en favorisant la cohérence et la visibilité des actions engagées par les partenaires.

En 2014, Alterre a fait porter ses efforts sur trois actions principales :

- **L'animation du réseau d'acteurs** (organisation des réunions du comité de pilotage, animation de la page réseau Captages du site Internet d'Alterre, échanges avec les animateurs...).
- **L'organisation d'une journée d'échanges pour les animateurs captages et référents BAC** (bassin d'alimentation de captage) le 9 octobre, à Pouilly-en-Auxois (21), sur le suivi de l'évolution des pratiques agricoles. Une quarantaine de personnes ont participé à cette journée, dont 14 des services de l'administration, de l'agence de l'eau Seine-Normandie et de l'EPTB Saône-et-Doubs, et 10 agents ou animateurs de collectivité.
- **L'organisation d'une journée de sensibilisation à destination des élus**, sur la question de la reconquête de la qualité de la ressource en eau, qui s'est déroulée le 19 février 2015 au Creusot (71), à laquelle 80 acteurs ont participé : représentants de collectivités pour moitié, agents de l'administration, associations, agriculteurs, experts.



ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER



Élargissement de l'Observatoire régional climat énergie

L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre de deux évolutions majeures pour l'observatoire, qui avaient été actées en 2013 par les pilotes (conseil régional, ADEME et DREAL) :

L'élargissement du fonctionnement partenarial

Un comité des partenaires a été mis en place, dont le rôle est de :

- Garantir l'utilité des productions de l'observatoire en représentant les intérêts et les attentes des utilisateurs des données et analyses produites ;
- Être un espace d'échanges et de partage de l'information entre ses membres afin de construire collectivement une analyse des résultats ;
- Identifier les marges d'évolution du dispositif d'observation et proposer des orientations de travail auprès du comité de pilotage.

Réunis une première fois le 23 mai 2014, les partenaires de l'observatoire ont officialisé leur participation le 18 décembre 2014 par la signature d'une charte de partenariat.

La refonte du dispositif de suivi pour descendre à une maille d'observation intercommunale

L'observatoire a fait évoluer son dispositif régional de suivi énergétique et de gaz à effet de serre pour produire des résultats à l'échelle des intercommunalités de Bourgogne. Cela a été l'occasion de construire de nouveaux partenariats avec des fournisseurs de données, les distributeurs d'énergie ERDF et GrDF, et ATMOSF'air Bourgogne, ce qui a permis à l'observatoire de bénéficier du travail de modélisation que l'association pour la surveillance de la qualité de l'air réalise sur les transports.

Les données produites par ce nouveau dispositif concernent :

- L'énergie : productions d'énergies renouvelables, consommations d'énergies dans le patrimoine des collectivités et dans les différents secteurs d'activité du territoire ;
- Les émissions de gaz à effet de serre liées à ces consommations d'énergies ;
- Des données socio-économiques, comme la facture énergétique du territoire ou le nombre de ménages en situation de vulnérabilité énergétique.

Structurées à la maille communale, l'ensemble de ces données représentent un volume important à gérer. C'est pourquoi un système de gestion de bases de données a été mis en place à Alterre pour permettre une actualisation dans le temps.



Le comité des partenaires de l'Observatoire climat-énergie de Bourgogne : ATMOSF'air Bourgogne, Pays Puisaye-Forterre, Grand Dijon, Grand Chalon, Communauté urbaine du Creusot-Montceau, Conseil général de la Côte-d'Or, Conseil général de la Nièvre, Conseil général de la Saône-et-Loire et Conseil général de l'Yonne, SICECO, SIEEEN, SYDESL et SDEY.

Par ailleurs, les productions de l'observatoire se sont diversifiées en réponse aux besoins des différents utilisateurs. Des groupes de travail ont été conduits par Alterre à cet effet, au printemps 2014, avec des collectivités volontaires, de différentes tailles, toutes engagées dans une démarche climat-énergie. Afin de ne pas refaire ce qui existait déjà, Alterre s'est largement appuyée sur les productions réalisées dans le cadre de l'élaboration de stratégies énergétiques portées par le SICECO en Côte-d'Or, et par le SIEEN et le Conseil général dans la Nièvre. Au final, l'observatoire a mis en place une gamme de productions nouvelles :

- **Des tableaux de bord annuels et des profils énergétiques détaillés** à destination des territoires engagés dans une démarche climat-énergie (PCET, démarche TEPos, stratégies énergétiques départementales, Leader Transition énergétique...). Les tableaux de bord contiennent un historique des consommations du patrimoine des collectivités et de l'éclairage public, des consommations d'électricité et de gaz naturel, et des productions d'énergies renouvelables et de récupération sur les territoires. Ils seront actualisés annuellement. Les profils énergétiques détaillés présentent, quant à eux, une description fine des consommations d'énergie par secteur, usage et type d'énergie, et des productions d'énergies renouvelables et de récupération. Ils seront actualisés sur une base pluriannuelle.

Les données de ces tableaux de bord et profils seront téléchargeables en 2015 au format tableur sur le site du portail géographique régional www.geobourgogne.fr (avec accès individuel).

- **Une trentaine de cartographies** ont été produites à destination de tous et sont disponibles en ligne sur le site de l'ADEME www.bourgogne-transition.fr. Ce site permet d'accéder à des données de cadrage socio-économiques, de production des énergies renouvelables, de consommation d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à des données sur la précarité énergétique des ménages.

La consultation peut se faire de plusieurs manières :

- En consultant et en zoomant sur le ou les territoires de son choix ;
- En générant un atlas cartographique concernant ce ou ces territoires ;
- En consultant le parcours énergétique régional : une sélection de cartes offrent une vue d'ensemble de la situation climat-énergie en Bourgogne.

En s'appuyant sur deux outils déjà existants en Bourgogne, le portail régional GéoBourgogne et le site WebSIG de l'ADEME, l'observatoire a ainsi poussé la logique de mutualisation des moyens jusque dans la diffusion des données.

En outre, deux documents de synthèse à l'échelle régionale ont été rédigés par Alterre et soumis au comité des partenaires avant d'être mis en ligne début 2015 sur le site d'Alterre :

1. Un état des lieux des énergies renouvelables en Bourgogne, présenté filière par filière et illustré de cartographies ;
2. Un état des lieux régional et départemental des consommations d'énergies, des émissions de GES d'origine énergétique et non énergétique, et du stockage/déstockage de carbone dans les sols et la forêt.

Enfin, Alterre a apporté son appui aux pilotes du SRCAE pour le suivi du schéma. Une soixantaine d'indicateurs ont été définis dont 28 ont déjà pu être produits en 2014.



3 objectifs :

- Développer et diffuser la connaissance des productions et consommations d'énergies, des émissions de GES et des impacts du changement climatique en Bourgogne ;
- Aider à l'élaboration et au suivi des politiques climat - énergie (SRCAE, stratégies départementales, PCET, TEPos...)
- Constituer un lieu d'échanges entre tous les partenaires de l'observatoire, pour le partage d'une vue d'ensemble.





Coordination du projet HYCCARE

Le projet HYCCARE Bourgogne (HYdrologie, Changement Climatique, Adaptation, Ressource en Eau), démarré en 2013, vise à mettre à disposition des décideurs locaux les outils qui leur permettront de mieux prendre en compte le risque lié aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau. Il comporte deux axes de recherche : l'un sur la production de connaissances relatives au changement climatique et à ses conséquences sur la ressource en eau (axe 1), l'autre sur la prise en charge du changement climatique dans les politiques de gestion de l'eau (axe 2). Dans ce 2^e axe de recherche, les travaux sont menés plus particulièrement sur trois bassins versants : la Tille (AERMC), l'Arroux-Bourbince (AELB) et l'Armançon (AESN). L'originalité du projet tient à sa construction basée sur l'interdisciplinarité entre chercheurs et sur le partenariat entre chercheurs et acteurs de l'eau. Porté par un collectif de chercheurs et de partenaires, le projet HYCCARE est coordonné par Alterre.

En 2014, la mission de l'agence s'est organisée autour de plusieurs axes :

- **La coordination générale du projet** et plus particulièrement entre les disciplines de recherche : deux réunions interdisciplinaires de suivi scientifique ont été organisées ainsi qu'un séminaire scientifique. Plusieurs autres réunions en petit groupe ont traité de sujets relevant d'une seule discipline. Enfin, un rapport intermédiaire du projet a été co-rédigé et présenté devant le conseil scientifique du GICC (programme Gestion et impacts du changement climatique piloté par le ministère de l'Écologie).

- **La conduite du module « vulnérabilité »** avec la chercheuse en charge de ce sujet : trois stagiaires ont été recrutés, dont deux ont été encadrés par Alterre et un par l'INRA. Les stages hébergés à Alterre ont porté sur des études de cas relatives à l'évaluation des impacts du changement climatique sur la production et la marge brute



agricole, et sur la gestion de l'eau potable sur un territoire urbanisé en contexte de changement climatique.

- **L'organisation des travaux sociologiques de terrain** sur les trois bassins versants sélectionnés : enquêtes, suivi de commissions locales de l'eau, organisation d'ateliers co-créatifs pour début 2015 sur l'Armançon.

- **L'information des différentes parties prenantes** via l'édition d'une lettre d'info et la mise à disposition des partenaires de l'ensemble des documents produits.



Évaluation expérimentale de l'effet d'îlot de chaleur urbain

Dans le cadre des travaux menés en partenariat avec l'ADEME sur le volet adaptation au changement climatique des PCET, et dans la suite des ateliers du SRCAE, un projet expérimental a été mis en place à la demande du Grand Dijon : l'évaluation concrète de l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU).

En 2013, une réunion d'échanges avait conclu à la collaboration entre deux laboratoires de recherche (CRC et THEMA), le Grand Dijon, l'ADEME Bourgogne et Alterre. Ont été invités à suivre ces travaux : les PCET d'agglomérations bourguignonnes, l'ADEME Franche-Comté et le Grand Besançon.

L'objectif est de caractériser l'îlot de chaleur urbain de l'agglomération dijonnaise (extension, intensité, variabilité) sur la base de mesures in situ, puis de le simuler pour les années à venir afin d'en tirer des éléments de réflexion sur l'aménagement de la ville. Cette action, essentiellement centrée sur le développement des connaissances, constitue un travail préparatoire au déploiement à plus long terme de projets de réduction des effets des ICU. Elle est motivée par le risque principal d'accroissement de ce phénomène dans un contexte de changement climatique (hausse des températures).

En 2014, le travail des partenaires du projet a consisté à :

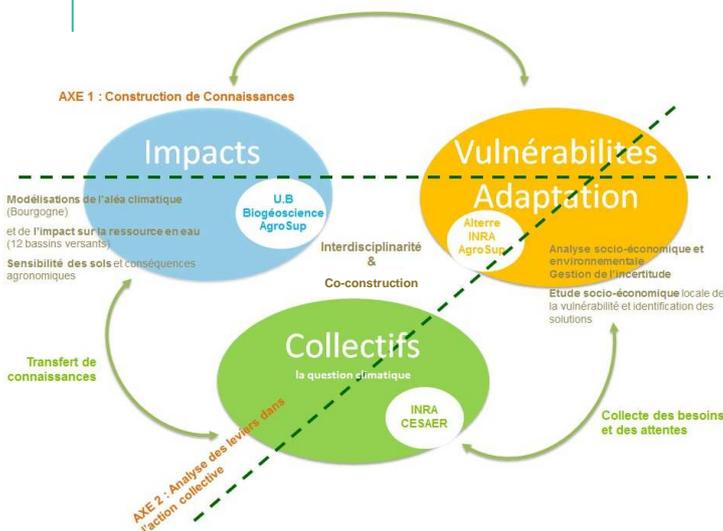
- **Définir finement le protocole d'observation** (où mettre les sondes ? quels paramètres mesurer ? selon quelles modalités ? etc.) ;

- **Mettre en place le réseau de capteurs thermiques** (50 sondes dans 17 communes de l'agglomération dijonnaise) ;

- **Relever la campagne de mesures estivales et paramétrer les capteurs** pour la campagne hivernale ;

- **Analyser les résultats de la campagne de mesures estivales et caler le modèle climatique** pour réaliser plus tard des simulations d'année caniculaire.

Alterre se place à l'interface des acteurs de territoires et des acteurs de la recherche, en rassemblant autour de l'initiateur du projet, le Grand Dijon, les chefs de projet PCET d'agglomérations, les services urbanisme de ces agglomérations et des chercheurs.



SOUTENIR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DD



Co-construction de Plani'Sffere

Alterre coordonne le dispositif SFFERE (Système de formation de formateurs en éducation relative à l'environnement) depuis 2006. À ce titre, l'agence réunit régulièrement les partenaires pour les impliquer dans le choix des actions du dispositif et dans leur mise en œuvre.

Une des actions phares du SFFERE est Plani'Sffere, le plan partenarial annuel de formation des formateurs en EEDD, qui contient entre 20 et 25 jours de formation (sans frais pédagogiques pour les participants). Alterre a réuni les partenaires du SFFERE à trois reprises en 2014 autour de trois principaux sujets :

- **L'évaluation du plan de formation de l'année précédente et l'analyse des besoins** de formation des acteurs bourguignons ;
- **L'étude des formations proposées par les partenaires** du SFFERE et la construction d'offres communes ;
- **La sélection des offres à retenir** pour l'édition 2014-2015 du plan de formation.



Plani'Sffere 2014-2015 comportait 27 formations proposées par 17 partenaires et structures associées différents.

Côté mise en œuvre des formations, dont le suivi est aussi assuré par Alterre, 24 formations ont effectivement été organisées en 2014 sur les 28 inscrites dans Plani'Sffere (représentant 30 journées), quatre ayant été annulées faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Au total, ce sont 334 personnes qui ont été formées dans le cadre de Plani'Sffere 2014-2015, soit une moyenne de 12 participants par jour de formation.



Animation et coordination de la plate-forme de partage des ressources en EEDD

La plate-forme de mutualisation des ressources en EEDD, coordonnée par Alterre, a pour objectif de contribuer à la valorisation et la diffusion des ressources pédagogiques en EEDD en Bourgogne. C'est un outil collaboratif, alimenté et animé par un collectif d'acteurs régionaux de l'EEDD, qui a été mis en ligne en 2013.

Plusieurs évolutions majeures ont rythmé l'année 2014 de la plate-forme :

- L'outil dispose maintenant d'une **lettre d'information**, dont les deux premiers numéros ont été envoyés en juin et en décembre, à plus de 800 destinataires intéressés par les questions d'EEDD.



- De nouveaux contenus ont vu le jour, structurés dans une rubrique intitulée « **Articles et témoignages** » : témoignages d'acteurs, articles de fond sur l'EEDD et retours d'expériences. L'objectif est d'apporter des connaissances, d'alimenter la réflexion sur l'EEDD et de valoriser les ressources.

- **Plusieurs pages thématiques** ont été mises en lignes sur la Trame verte et bleue, l'énergie et les déchets.
- **La page d'accueil a été remaniée** pour intégrer ces nouveaux contenus et mettre en avant la partie collaborative de l'outil avec, en particulier, un bandeau qui incite à « participer », c'est-à-dire devenir contributeur et référencer ses propres ressources en EEDD.

En outre, une session de formation à la prise en main de

l'outil pédagogique « Mallette biodiversité », réalisée par l'association les Petits débrouillards, a été organisée les 2 et 3 décembre à Dijon. Alterre a en effet acquis cinq exemplaires de cette mallette pédagogique en 2013, dans l'objectif de les mettre à disposition des partenaires de la plate-forme. Ce temps de formation a permis aux participants d'acquérir des compétences nouvelles en matière d'éducation à la biodiversité, mais a aussi contribué aux échanges de pratiques et au renforcement de la dynamique autour de la plate-forme de l'EEDD.

Enfin, en qualité qu'administrateur de la plate-forme, Alterre assure l'animation d'un groupe de travail constitué de partenaires associatifs et institutionnels, qui s'est réuni deux fois autour de la finalisation des développements techniques et de la réalisation des actions. L'agence met aussi en œuvre un plan d'animation de la plate-forme et effectue une veille par la presse et la participation à des événements sur les acteurs de l'EEDD en Bourgogne afin d'identifier de nouveaux contributeurs et d'enrichir les ressources.



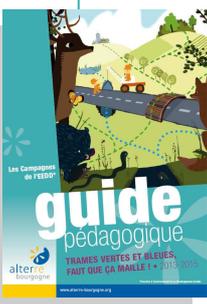
Mobilisation autour des Campagnes de l'EEDD sur la Trame verte et bleue

Opération de sensibilisation et de mobilisation sur un thème à forts enjeux environnementaux, les Campagnes de l'EEDD couvrent deux années scolaires, pendant lesquelles formateurs et animateurs de Bourgogne sont invités à organiser des projets avec leurs publics. Sur la période 2013-2015, le thème choisi était « Trames vertes et bleues, faut que ça maille! ». Pour aider les formateurs dans la mise en œuvre de projets, plusieurs actions ont été proposées dès novembre 2013 avec les Rencontres de l'EEDD, journée de lancement de la thématique, mobilisant près d'une centaine de personnes qui se sont retrouvées pour se former à la thématique et pour échanger sur leurs pratiques. En 2014 :

- une série de fiches-activités, ont été rédigées et mises en ligne sur le site internet d'Alterre, pour être rendues accessibles au plus grand nombre.



- le numéro de juin de la lettre d'information de la plate-forme a consacré un article à l'organisation, avec des élèves du collège Saint-Exupéry de Montceau-les-Mines (71), d'une activité extraite du guide pédagogique sur le thème. Une page thématique de la plate-forme est également dédiée à la Trame verte et bleue, mettant en avant les ressources disponibles : acteurs, outils, formations/animations, événements.



- dans Plani'SFFERE, 10 formations traitant directement ou indirectement du thème sont proposées, l'occasion de faire connaître différents projets menés sur la Trame verte et bleue dans le cadre des Campagnes de l'EEDD.



Organisation du 5^e séminaire SFFERE

Une année sur deux, le SFFERE organise un séminaire, dont l'objectif est de proposer aux acteurs de l'EEDD un temps de formation individualisé, un espace de réflexion et de questionnement sur un thème pédagogique fort.

En 2014, le 5^e séminaire SFFERE a eu lieu le 19 novembre, dans les locaux d'AgroSup Dijon, sur le thème « Développement durable : je t'aime, moi non plus ! ». Les partenaires du SFFERE, partant du constat d'une certaine lassitude des enseignants, des jeunes et des adultes, à l'égard du concept de développement durable, ont souhaité ouvrir une réflexion collective sur « comment réenchanter le développement durable » à travers les pratiques pédagogiques. Plus de 90 participants se sont prêtés au jeu.

Le programme

conférences le matin :

- Du citoyen consommateur au citoyen responsable et actif par l'Institut d'éco-pédagogie de Liège (IEP).
- Construire un avenir désirable : comment donner envie de relever le défi ? par l'association française des Petits débrouillards.

4 ateliers l'après-midi :

- Des actions d'éducation à l'environnement émancipatrices pour les publics précarisés, par l'IEP de Liège.
- Le science-tour : la science comme outil d'innovation et de cohésion sociale, par les Petits débrouillards.
- Habiter autrement et construire ensemble son cadre de vie avec l'exemple du projet « Construire ensemble - le Grand Ensemble » à Boulogne-sur-Mer, par Sophie Ricard, architecte.
- Mener une démarche de développement durable dans les collectivités dans une perspective éducative, par l'Ifrée.



PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT



Valorisation de *Bon pied, bon air*

L'opération *Bon pied, bon air* avait été menée sur l'année scolaire 2012-2013 : il s'agissait d'un projet expérimental, financé par l'ARS et la DREAL dans le cadre du Programme régional santé-environnement (PRSE2), visant à réduire l'exposition des familles à la pollution atmosphérique aux abords des écoles primaires. Deux écoles étaient entrées dans la démarche : Notre-Dame à Mâcon (71) et Léon Blum à Longvic (21). Chacune avait accueilli un camion de mesure de la pollution atmosphérique. Positionné dans leur cour, celui-ci avait été le support d'animations pédagogiques pour permettre, dans un second temps, de dégager des pistes d'action pour améliorer la situation. L'année 2014 a été consacrée à la valorisation de *Bon pied, Bon air* : l'opération a été présentée à plusieurs reprises auprès de publics potentiellement intéressés de reproduire l'expérience, une fiche expérience a été diffusée et un guide méthodologique pour la mise en œuvre d'une opération similaire par des collectivités et/ou des écoles est en cours de rédaction.

Opération présentée en 2014 dans :

- L'argumentaire en faveur du développement durable publié par le RARE pour les municipales 2014, « Le développement durable, une opportunité à saisir »
- La formation « La santé environnementale » organisée par l'ADEME, dans le cadre de Planif'Sffere, le 16 avril
- Le colloque international pluridisciplinaire : « Bien-être en ville. Regards croisés nature-santé » à Lyon, les 12 et 13 juin
- La formation CNFPT : « Évolution des comportements et choix du mode de transport » à Chambéry, le 20 juin
- Au rendez-vous « Innovons pour des territoires durables » du Comité 21 à Paris, le 19 novembre



Participation à la plate-forme santé-environnement eSET Bourgogne

En tant que partenaire du projet eSET Bourgogne, Alterre participe aux réunions du comité de pilotage du portail, lors desquelles sont discutés les évolutions souhaitables et les développements nécessaires.

L'agence contribue à l'animation du portail et à la production des ressources en apportant ses connaissances, ses compétences et ses contacts. Elle propose des sujets et des personnes ressources pouvant témoigner sur des questions intéressant les publics cibles de la plate-forme. Elle participe à la réalisation de dossiers documentaires sur des thèmes d'actualité de la santé environnementale. En 2014, plusieurs thèmes ont été traités : Qualité de l'air intérieur, Grand froid et santé des populations, Allergies saisonnières, et Précarité énergétique. La réalisation de ces dossiers comprend les réunions de préparation et d'échanges, les temps de recherche documentaire, la rédaction et la validation de la synthèse finale. Sur le portail, des diaporamas introduisent le dossier de façon animée et synthétique.



en Bourgogne » (participation au comité de pilotage, mise à disposition de ressources et partage de contacts, contribution à la rédaction d'un livre blanc) ; l'autre, « Économie circulaire : quels enseignements ? » organisé par le Rectorat de Bourgogne à destination d'un public composé d'enseignants du secondaire, de l'enseignement général et agricole, le 26 novembre, au lycée Olivier de Serres à Quetigny, dans le cadre de la semaine de réduction des déchets et en partenariat avec le centre INFINEO, l'ADEME et la DREAL.

Au plan national, l'agence a poursuivi sa collaboration avec le Comité d'animation territoire durable et écologie industrielle (CATEI) qui, sous l'égide du Commissariat général du développement durable (CGDD), rassemble administrations, collectivités locales, associations et acteurs de terrain en vue de faciliter l'intégration de l'écologie industrielle et territoriale dans les stratégies de développement durable des territoires.



Co-animation du Comité régional des territoires en démarche d'Agenda 21

Alterre intervient aux côtés de la DREAL sur ce sujet, depuis 2009. A cette date, seuls quatre territoires bourguignons étaient reconnus « Agenda 21 local » par le ministère de l'Écologie ; fin 2014, ce sont 15 territoires qui bénéficiaient de la reconnaissance nationale, couvrant plus de 50 % du territoire et de la population de la Bourgogne.

L'agence, en partenariat avec la DREAL et les DDT bourguignonnes, a donc poursuivi sa mission d'accompagnement à la montée en puissance individuelle et collective des engagements territoriaux en faveur d'un développement soutenable (Agenda 21, Charte de développement durable...). À ce titre, elle a assuré l'animation du réseau des élus et des techniciens de collectivités engagées, ouvert à toute collectivité intéressée. Le comité régional s'est ainsi réuni à trois reprises : au Conseil général de Saône-et-Loire, le 18 mars ; à Sainte-Colombe-en-Auxois, le 16 juin ; et à l'Auditorium de Dijon, le 13 novembre, auquel, dans la perspective de la fusion des régions, étaient invités les territoires et acteurs Franc-Comtois engagés dans des démarches « Agenda 21 ».

Au programme de ces journées, qui réunissent jusqu'à 50 participants : échange d'idées et partage d'information, visites de terrain, retours d'expériences et présentation de l'actualité du réseau (candidatures à la reconnaissance et au prolongement de la reconnaissance en Bourgogne, suites des travaux menés sur la dimension internationale dans les Agendas 21 bourguignons, formation « Culture DD » en partenariat avec le CNFPT, présentation de nouveaux outils de sensibilisation ou de mobilisation).

L'accompagnement des démarches territoriales de développement durable s'est par ailleurs axé sur :

- L'appui personnalisé fourni à certains territoires, dans le cadre de leur candidature à la reconnaissance « Agenda 21 » (Communauté de communes des Vaux d'Yonne, Marsannay-la-Côte) ou de leur demande de prolongement (Longvic, Sainte-Colombe-en-Auxois et Conseil général de la Nièvre).

- L'exploration de la question : « Quelle place pour les acteurs économiques dans les projets territoriaux de DD ? » avec les exemples de Chenôve, Longvic et Quetigny, un travail mené sur six mois, en articulation avec les travaux du CATEI et du groupe de réflexion « Agenda 21 de demain et économie durable ».

- La poursuite du travail sur les dimensions internationale et européenne des Agendas 21 bourguignons. Sur la base des conclusions du travail mené en 2013, une fiche expérience a été réalisée sur la démarche de commerce équitable menée à Longvic, un déplacement exploratoire a été effectué en Rhénanie Palatinat, dans des communes allemandes jumelées à des communes bourguignonnes et portant chacune des démarches d'Agenda 21, en préparation d'un déplacement en 2015. Par ailleurs, en articulation avec le ministère de l'Écologie, le conseil régional de Bourgogne et l'association Bourgogne coopération, un travail collectif a débuté pour la publication, en 2015, d'un argumentaire en faveur de la dimension internationale des projets de développement durable.

- La mise à jour et la diffusion du Kit Agenda 21 (CD-Rom d'outils pour la construction d'une démarche territoriale de développement durable, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation). Depuis sa création en 2012, près de 150 demandes ont été reçues, dont quelques-unes émanant de la Belgique, du Maroc, de la Tunisie, du Québec, du Chili...

- La formation sensibilisation-action « Culture DD » qui a été délivrée auprès de la ville de Chenôve (2^e session).

- La participation au comité de sélection des candidatures d' « experts » (qui analysent les dossiers de candidature Agenda 21) devenus « référents facilitateurs » dans le cadre du nouveau dispositif de reconnaissance.



Interventions :

- journée de formation sur les Agendas 21 et l'évaluation organisée par l'ARPE PACA (Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement en Provence-Alpes-Côte d'Azur), le 6 mai. Présentation de l'opération d'appui sur l'évaluation participative en Bourgogne et sur les outils développés à ce sujet.
- travail mené avec un panel de citoyens sur les indicateurs alternatifs, organisé par le Conseil régional de Franche Comté, le 14 juin 2014.
- deux journées de formation du CNFPT sur les démarches territoriales de développement durable de type Agenda 21, le 10 octobre 2014. Présentation du contexte des Agendas 21 en Bourgogne, du dispositif d'accompagnement et des outils disponibles.
- table ronde de synthèse dans le cadre du pré-colloque national des Agendas 21 le 17 octobre au ministère de l'Écologie.

À l'échelle nationale, une réflexion sur les « Agendas 21 de demain » a été menée tout au long de l'année à travers une dizaine d'ateliers thématiques. Alterre, au titre du RARE, a été co-pilote, aux côtés du ministère de l'Écologie, de l'atelier sur l'évolution du dispositif de reconnaissance des Agendas 21. L'agence a également pris part à l'atelier « Agenda 21 et Économie durable ». Elle a par ailleurs encouragé des acteurs bourguignons à apporter leur expertise à d'autres ateliers (« A21 et Formation des décideurs », « A21 et Cohésion sociale », « Accompagnement par la sphère publique...»). Après une journée nationale d'échanges le 17 octobre à laquelle Alterre a été rapporteur lors de la table ronde de clôture, un grand colloque national s'est tenu le 4 décembre à Paris, auquel une importante délégation de territoires bourguignons a participé.



Les représentants des territoires bourguignons en Agenda 21 au colloque national des « Agendas 21 de demain », le 4 décembre, à Paris.



Appui pédagogique à la démarche Ecosffere

Écosffere est la démarche de développement durable pour les structures éducatives bourguignonnes portée par Alterre. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de la structure éducative : enseignants, éducateurs, agents, personnels administratifs, élèves et parents.

Après l'avoir expérimentée dans six collèges de 2009 à 2012, le Conseil général de la Côte-d'Or a souhaité mettre en place, en 2013, une démarche d'Agenda 21 scolaire s'appuyant sur deux volets distincts : un volet éco-gestion s'appliquant à tous les collèges, et un volet pédagogique, qui a fait l'objet d'un appel à projets pour les établissements volontaires, à l'issue duquel 15 collèges ont été retenus et ont bénéficié d'un soutien financier pour l'année scolaire 2013-2014. Alterre a alors collaboré avec l'Académie de Dijon et le Conseil général pour l'organisation d'une journée de restitution des projets réalisés par les 15 collèges lauréats, qui a eu lieu le 31 mars, au collège Paul fort d'Is-sur-Tille (21).

À l'issue de cette restitution, un 2^e appel à projets a été lancé par le département pour l'année scolaire 2014-2015. Aux côtés de l'Académie de Dijon et du Conseil général, Alterre a participé à l'analyse des dossiers des collèges candidats et a fourni des préconisations pour leur bonne mise en œuvre. Le jury s'est réuni le 26 mai à l'Hôtel du département. Sur les 14 projets présentés et examinés, 13 ont fait l'objet d'un avis favorable. Une journée de restitution est prévue en avril 2015.

Crédit photos (de gauche à droite et de haut en bas) :

- p.8 : Jean-Paul Vidal, David Michelin/Alterre Bourgogne
- p.9 : David Michelin/Alterre Bourgogne
- p.10 : Nicolas Pointecouteau/CENB, Hervé Bonnavaud
- p.11 : CESC 21, ONF, Stéphanie Marquet/Alterre Bourgogne
- p.14 : Cécile Artale/Pirouette Cacahuète, Centre Eden, Collège de Mâcon
- p.15 : Stéphanie Marquet/Alterre Bourgogne
- p.16 : CCMSA, Aurélien Trioux/Alterre Bourgogne (école Notre-Dame à Mâcon, dessin d'enfants de l'école de Mâcon)
- p.17 : Aurélien Trioux/Alterre Bourgogne (atelier de travail comité régional Agenda 21, Sainte-Colombe-en-Auxois)
- p.18 : Aurélien Trioux/Alterre Bourgogne
- p.19 : Alterre Bourgogne
- p.20 : Grand Chalon
- p.21 : Jean-Philippe Harand/Alterre Bourgogne

GÉRER ET PRÉVENIR LES DÉCHETS



Co-animation de l'Observatoire régional déchets

En 2014, Alterre a poursuivi l'animation du réseau des observatoires des déchets, menée conjointement avec l'ADEME. La mise en réseau permet le partage d'informations entre les observatoires départementaux eux-mêmes (portés par les conseils généraux), et entre ces observatoires et l'observatoire régional ainsi que le dispositif national de l'ADEME. L'observatoire régional s'appuie désormais largement sur les travaux d'enquête menés par les conseils généraux. En retour, l'agence se concentre sur des champs d'études non couverts par les observatoires départementaux, et dont ceux-ci peuvent bénéficier. Cela permet une optimisation des moyens, tout en garantissant un dispositif d'observation cohérent sur la Bourgogne.

Cette nouvelle organisation a permis à Alterre de dresser un panorama de la gestion et de la prévention des déchets ménagers et assimilés (DMA) en Bourgogne restitué dans un document d'une trentaine de pages qui situe les quatre départements au regard des objectifs du Grenelle. Ce document détaille, aux échelles départementale et régionale, les flux de déchets ménagers et assimilés collectés, les équipements et le mode de financement du service déchets.

Par ailleurs, un premier travail a été mené auprès des conseils généraux pour consolider des données cartographiques sur la prévention des déchets à l'échelle de la région. Le thème du compostage de proximité a été retenu. Les données traitées recouvrent à la fois les opérations de promotion du compostage domestique, ainsi que la localisation des sites de compostage partagé (pieds d'immeubles, en établissements...). Des cartes départementales ont ainsi été produites.



Estimation du gisement des déchets d'activités économiques

Une première estimation du gisement des déchets d'activités économiques (DAE) avait été réalisée par Alterre en 2013, en partenariat avec l'ADEME, les quatre conseils généraux, les quatre CCI et la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat. Les partenaires avaient souhaité qu'elle soit consolidée l'année suivante. En 2014, Alterre a ainsi étudié la faisabilité de développer une méthodologie pour prendre en compte le gisement de DAE dans les établissements publics, secteur qui n'avait pas été couvert dans la première estimation.

L'agence a également croisé les premiers résultats obtenus avec ceux de l'enquête produite par l'INSEE sur les déchets industriels.



Accompagnement méthodologique des collectivités pour le suivi de leur programme ou plan de prévention

Depuis 2011, sous l'impulsion de l'ADEME, l'agence propose aux collectivités engagées dans un plan ou un programme de prévention des déchets un appui pour construire le dispositif de suivi-évaluation de leur plan ou programme. Alterre a notamment signé une convention avec l'Agence régionale de l'évaluation et du climat en Poitou-Charentes pour que les collectivités bourguignonnes puissent bénéficier d'un outil informatique qui permette de structurer et faciliter le travail de suivi de leurs actions. Alterre est ainsi l'interlocuteur régional pour l'utilisation de cet outil. Tout au long de l'année, l'agence a répondu aux demandes d'assistance des collectivités et a assuré une formation pour les nouveaux animateurs de programme de prévention.

INFORMER ET COMMUNIQUER



Faire connaître les travaux de l'agence

L'agence met l'ensemble de ses productions à disposition de tous. Le principal vecteur de diffusion des versions électroniques est le site Internet qui, structuré autour de deux entrées principales « Thèmes » et « Types de ressources », permet un accès facilité aux différentes productions disponibles en ligne. En 2014, le site www.alterre-bourgogne.org a comptabilisé 38 000 visites et 115 000 pages vues.

L'agence est maintenant très présente sur les réseaux sociaux. Des comptes Twitter, Facebook, Viadeo, LinkedIn et Google+ - l'agence étant particulièrement active sur les deux premiers - ont été ouverts courant 2013 afin de relayer l'actualité et d'annoncer les dernières publications et les événements à venir.

Autre moyen de communication, la lettre d'information électronique, publiée à raison de deux numéros par an et envoyée à plus de 1400 contacts, permet de faire un point synthétique sur l'actualité des différents dossiers en cours, et d'en maintenir les partenaires informés.

Enfin, Alterre entretient des relations régulières avec la presse locale et nationale à travers l'envoi de communiqués de presse auprès d'une liste de plus de 150 contacts à la fois locaux, régionaux et nationaux. À plusieurs reprises, l'agence a été sollicitée pour des interviews notamment sur l'analyse de flux de matières qu'elle a menée en 2013, sujet qui a ainsi particulièrement intéressé Environnement magazine.

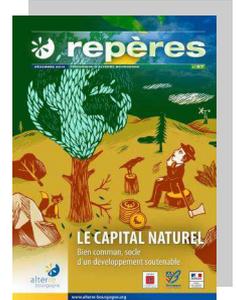
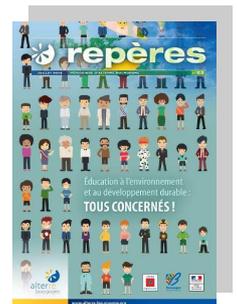


Fournir des synthèses d'enjeux

Trois numéros de Repères ont été publiés :

- Le numéro 65 s'est inscrit dans le prolongement de la conférence annuelle de décembre 2013 sur le thème « Où sont les richesses ? ». Il constitue une synthèse de 16 pages des grandes idées et sujets de réflexion présentés par les intervenants à la conférence.
- Le numéro 66 portait sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Porteuse de changement, puissant levier vers un développement soutenable, l'EEDD est aussi l'un des trois axes d'intervention de l'agence.
- Le numéro 67 était consacré au capital naturel, une notion relativement récente, pour la première fois traitée dans un numéro de Repères. L'objectif était de faire comprendre en quoi la nature est au cœur du concept de développement soutenable et constitue un véritable capital pour les activités humaines.

Repères est imprimé à 6 000 exemplaires et diffusé auprès d'une liste de 4 500 abonnés principalement situés en Bourgogne : communes, EPCI, conseil généraux et conseil régional, administrations, associations de l'environnement et de consommateurs, bibliothèques municipales, bibliothèques des collèges et lycées d'enseignement général et agricole, socio-professionnels, citoyens.



Ouvrir la réflexion sur des questions émergentes

Chaque année, l'agence organise une conférence sur un thème qualifié d'émergent à destination d'un large public composé d'une diversité d'acteurs du territoire. Objectifs : apporter des clés de compréhension afin d'aborder des sujets généralement complexes avec tout l'éclairage nécessaire à une bonne appréhension des enjeux, et partager des pistes d'actions.

La conférence préparée sur 2014, qui a eu lieu le 10 février 2015, portait sur le thème : « **Décider aujourd'hui pour demain ; de la difficulté et du risque de prendre des décisions qui engagent sur le long terme** ». Le philosophe Dominique Bourg, auteur de nombreux ouvrages concernant notamment l'éthique du développement durable, la construction sociale des risques, l'économie de fonctionnalité et la démocratie participative a campé le décor en traitant des changements environnementaux globaux et du du défi pour la démocratie. Puis trois tables rondes ont permis de croiser les regards d'élus, de professeurs, chercheurs, socio-professionnels, membres de grandes associations environnementales et membres du CESE autour des questions : Comment décider dans un contexte d'incertitude ? Comment élaborer une vision partagée du

territoire ? Décision politique et temporalités : les territoires, accélérateurs de la transition ? Avec près de 200 participants, la conférence d'Alterre est un événement unique en Bourgogne. Les actes sont diffusés sur le site Internet, tout comme des interviews filmées des intervenants, et un numéro de Repères consacré au sujet est publié dans les mois qui suivent la conférence.



Être centre de ressources

Dans le cadre du service d'information et de documentation d'Alterre, le nombre de demandes traitées est resté stable. Le fonds documentaire de l'agence s'est enrichi d'une trentaine d'ouvrages pour majorité relatifs au capital naturel et aux services écosystémiques, et en rapport avec le thème de la conférence annuelle. Une réflexion a été lancée afin d'optimiser la valorisation du fonds documentaire en ligne.

La revue de presse hebdomadaire sur l'environnement et le développement durable a permis de capitaliser l'actualité régionale et nationale. Une veille particulière a été effectuée sur l'économie circulaire, diffusée via le site Internet d'Alterre par l'intermédiaire de l'outil en ligne Scoop it.

En 2014, Alterre a assuré la coordination technique et l'animation de plusieurs sites Internet outre www.alterre-bourgogne.org :

Le site de la Stratégie régionale pour la biodiversité et du SRCE
www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr

La plate-forme de partage des ressources pour l'éducation à l'environnement et au développement durable en Bourgogne
www.eedd-bourgogne.fr



SIGLES

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AELB : Agence de l'eau Loire-Bretagne .

AERMC : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse

AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie

AOMSL : Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire

ARS : Agence régionale de santé

BAC : Bassin d'alimentation de captage

BFCE : Bourgogne Franche-Comté Europe

CATEI : Comité d'animation territoire durable et écologie industrielle

CERDD : Centre ressource du développement durable Nord-Pas-de-Calais

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

CVRH : Centre de valorisation des ressources humaines

BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières

DD : Développement durable

DDT : Direction départementale des territoires

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EEDD : Éducation à l'environnement et au développement durable

EnR : Énergies renouvelables

EPTB : Établissement public territorial de bassin

FEDER : Fonds européen de développement régional

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

GICC : Gestion et impacts du changement climatique

HYCCARE : Hydrologie, Changement climatique, Adaptation, Ressources en Eau en Bourgogne

INRA : Institut national de la recherche agronomique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

ONERC : Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique

ORS : Observatoire régional de santé

PCET : Plan climat énergie territorial

PRSE : Plan régional santé environnement

RARE : Réseau des agences régionales de l'environnement

SFFERE : Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement

SDEY : Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne

SEMAAD : Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise

SICECO : Syndicat Intercommunal d'électricité de Côte-d'Or

SIEEEN : Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre

SRCAE : Schéma régional climat air énergie

SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

SYDESL : Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire

uB : Université de Bourgogne

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE AU SEIN DE L'AGENCE

Au regard de ses missions et des messages qu'elle diffuse, l'agence se doit de montrer l'exemple dans son propre fonctionnement. C'est pourquoi elle déploie en interne un certain nombre d'actions, pratiques et comportements, en application des cinq finalités du développement durable* :



La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Déplacements domicile-travail :

- prise en charge à 50 % par l'employeur de l'abonnement de transport en commun
- mise en place du télétravail
- pratique de la visio-conférence
- préférence pour des solutions de déplacements alternatives
- participation à des actions de sensibilisation de type événementiel



Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Achats de biens et services responsables :

- papier certifié et choix d'imprimeries Imprim'vert
- produits ménagers écologiques, café bio et équitable
- cadeaux et produits locaux dans les événements
- mobilier en carton
- entretien des locaux et recyclage du papier par des entreprise de réinsertion



La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Tri et valorisation des déchets :

- cartouches d'encre, papier, piles, verre, aluminium, bouteilles plastiques, stylos, DEEE...

Consommation et comportements responsables

- maîtrise informelle des consommations d'eau, d'énergie, de papier et de fournitures de bureau



L'épanouissement de tous les êtres humains

- Lutte contre la précarisation de l'emploi (CDI, stagiaires...)
- Sensibilisation des salariés aux enjeux du DD via les événements organisés par Alterre

- Implication des salariés dans la gouvernance et les décisions collectives concernant l'agence

- Accès à la formation pour tous
- Formation interne à la RSO

- Participation de l'employeur pour 50 % de la valeur des tickets restaurant

- Mutuelle d'entreprise négociée par l'employeur et proposée aux salariés

- Promotion du dialogue social via la déléguée du personnel

- Égalité de traitement homme-femme

- Écart salarial maîtrisé



La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations



VUE SUR HOTEL A INSECTES

Bientôt de nouveaux locaux pour Alterre

Le 5 novembre 2014, Alterre s'est porté acquéreur de futurs locaux en signant un contrat de vente en l'état de futur achèvement proposé par la SEMAAD, et en bénéficiant d'une subvention du Conseil régional. Baptisé « La Bourdonnerie », il s'agit d'un bâtiment situé dans l'éco-quartier Heudelet à Dijon, dont l'espace sera partagé avec Réserves naturelles de France (RNF), association nationale de gestion des réserves naturelles, et la SEMAAD. L'emménagement aura lieu en août 2015. Tout au long de la conception du projet, pilotée par le cabinet d'architecture local CALC, les équipes d'Alterre et de RNF ont été consultées afin que le produit final corresponde à leurs attentes. Étant attachées à occuper un bâtiment qui soit exemplaire du point de vue environnemental et favorise le bien-vivre ensemble, le bâtiment aura une qualité thermique de niveau « bâtiment basse consommation », verra ses surfaces rationalisées, proposera des espaces mutualisés et accueillera un grand hôtel à insectes sur toute une partie de la façade ouest.

D'après l'article L110-1 du Code de l'environnement, l'objectif de développement durable répond, de façon concomitante et cohérente, à ces cinq finalités.

Productions 2014

Démarches territoriales de développement durable

- Fiche expérience : Territoire de commerce équitable - Un label pour faire le lien entre local et global

Énergie et gaz à effet de serre

- Synthèse : État des lieux des énergies d'origine renouvelable en Bourgogne
- État des lieux des énergies d'origine renouvelable en Bourgogne (résultats 2013)
- Tableaux de bord annuels des territoires engagés dans une démarche climat énergie
- Profils énergétiques détaillés des territoires engagés dans une démarche climat énergie
- Des cartographies interactives sur la thématique climat-énergie

Biodiversité et ressources naturelles

- Repères n° 67 : Le capital naturel : bien commun, socle d'un développement soutenable
- Stratégie régionale pour la biodiversité : Connaître, gérer durablement et valoriser notre capital naturel
- Supports de la journée d'échanges et de savoir-faire du 9 octobre à Pouilly-en-Auxois sur la protection de captages : Suivre l'évolution des pratiques agricoles - méthodes et outils de diagnostic

Déchets

- État des lieux de la gestion des déchets ménagers en Bourgogne
- Évaluation du gisement de déchets d'activités économiques en Bourgogne

Éducation à l'environnement et au développement durable

- Repères n° 65 : Éducation à l'environnement et au développement durable : tous concernés !
- Guide pédagogique : Trames vertes et bleues, faut que ça maille !
- Planif'Sffere 2014-2015

Richesses

- Repères n° 66 : Où sont les richesses ? Pour une économie ancrée dans la société et la nature
- Actes de la conférence annuelle (10 février 2014)
- Vidéos : série d'interviews filmées des intervenants à la conférence annuelle



Alterre Bourgogne
9 boulevard Rembrandt
21000 DIJON
Tél.: 03.80.68.44.30
contact@alterre-bourgogne.org
www.alterre-bourgogne.org

Alterre Bourgogne est principalement financée par :



Membre du :

